

VESOUL Seniors

À domicile et en sécurité



La convention signée par Claude Ferry pour le CCAS et Marie Causeret pour Eliad dispensera les seniors vésuliens des frais d'installation d'un système de téléassistance. DR

Les personnes âgées constituent l'un des publics auquel le CCES Pierre-Burthey apporte toute son attention. Entre autres actions, il favorise leur maintien à domicile. Son conseil d'administration a accepté un partenariat avec Eliad Franche-Comté, association prestataire d'aide à domicile. Signée récemment au siège du CCAS, la convention prévoit d'encourager les Vésuliens (ne) s de plus de 65 ans à

souscrire un contrat de téléassistance en les dispensant de régler les 30 € correspondant au coût de l'installation, coût pris en charge par les deux signataires. Les bénéficiaires n'auront qu'à régler le montant mensuel de l'abonnement. Lequel pourra faire l'objet de déductions fiscales et/ou de diverses aides financières. Par la téléassistance, Eliad veille déjà sur 140 Haut-Saônois, dont 12 Vésuliens.